Communiqué de la CGT-FAPT du 1^{er} mars 2010



La Poste société anonyme : le combat continue !

Les 20 mois de luttes unitaires massives et diversifiées des postiers et les multiples actions des usagers, ont fait grandir l'exigence de moderniser le service postal à partir des attentes des populations, l'exigence de démocratie au travers de l'organisation d'un référendum, ainsi que l'exigence de réponse aux revendications des personnels sur toutes les questions d'emplois, de salaires, de retraites, de droits et garanties statutaires et collectifs, de service public et de conditions de travail.

Ce 1^{er} mars, La poste est devenue SA suite à la loi du 12 janvier dernier. Pour la CGT, le combat continue. Le gouvernement et la direction de La Poste ne sont pas quittes. Ils auraient tort de croire que le dossier est bouclé.

La mobilisation des postiers, des usagers et des élus se poursuit. En témoignent les nombreuses luttes des postiers qui se multiplient ces dernières semaines contre les réorganisations, restructurations incessantes, entraînant la dégradation des conditions de travail et le mal vivre chez les postiers, la dégradation du service public ainsi que le rassemblement de ce jour à l'initiative du comité national.

« 'L'histoire de La Poste a été écrite par les Français et les postiers rassemblés autour du service public ». Avec cette communication lancée ce 1^{er} mars. La Poste confirme son embarras : elle est obligée de tenir compte du rapport de forces créé et de l'attachement des postiers, des usagers et des élus au service public postal.

En effet, ni le gouvernement ni la Direction de La Poste ne peuvent faire l'impasse sur l'expression démocratique des plus de 2,3 millions de citoyens du 3 octobre 2009 et sur l'opposition massive et résolue au changement de statut de La Poste et à l'ouverture de son capital.

La CGT appelle les postiers et les usagers avec leurs élus à poursuivre la bataille contre la privatisation de La Poste, à empêcher toutes remises en cause du service public postal (fermetures des bureaux, dégradation de la qualité du service rendu, péréquation tarifaire ...), à être à l'offensive sur les propositions pour son amélioration et à continuer d'exiger la tenue d'un référendum sur son avenir.

Sans attendre, elle propose aux postiers de faire du mois de mars 2010 un feu roulant d'initiatives et d'actions multiformes autour des cahiers revendicatifs et à exiger l'ouverture immédiate de véritables négociations comme le font déjà de nombreux postiers avec des succès notamment au courrier .

Elle leur propose de faire converger leurs luttes par une mobilisation sans précédent des postiers dans le cadre de l'action nationale unitaire interprofessionnelle du 23 mars prochain pour l'emploi, les salaires, la retraite et les services publics.